



PREFET DE L'INDRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE  
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

CHATEAUROUX, LE

20 OCT. 2015

SOUS DIRECTION PROTECTION DES POPULATIONS  
SERVICE SANTE ET PROTECTION ANIMALES ET ENVIRONNEMENT

PICOTY SA  
Rue André et Guy Picoty  
23300 LA SOUTERRAINE

Affaire suivie par : Madame Patricia GUILBAUD-ESPEIL  
Téléphone : 02 54 60 38 11  
Mél : patricia.guilbaud-espeil@indre.gouv.fr

**Objet :** Bénéfice de l'antériorité  
**Réf. Règl. :** Code de l'Environnement  
Livre I Titre V

Monsieur,

Par lettre en date du 9 octobre 2015, parvenue dans mes services le 13 octobre 2015, vous m'avez fait parvenir une déclaration d'actualisation de classement et avez sollicité le bénéfice de l'antériorité dans le cadre de l'exploitation d'un dépôt pétrolier, par la société PICOTY CENTRE ENERGIES SERVICES SAS, situé au Blanc – ZI des Daubourgs.

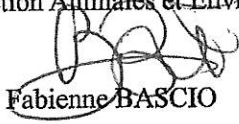
Concernant le stockage aérien ou assimilé de produits pétroliers hors GPLc (stockage de 109.85 t de liquide inflammable de catégorie 2), votre installation était préalablement classée au titre de la rubrique 1432-2.b de la nomenclature des ICPE. Elle reste classée au titre de la rubrique 4734-2.c, nouvellement créée.

Concernant le remplissage et la distribution de produits pétroliers –à l'exception des stations services visées à la rubrique 1435 (distribution de 25 m<sup>3</sup>/h de liquide inflammable de 1<sup>ère</sup> catégorie et de 45 m<sup>3</sup>/h de liquide inflammable de 2<sup>ème</sup> catégorie), le site, précédemment classé au titre de la rubrique 1434-1.b reste classable au regard de cette rubrique, bénéficie de l'antériorité.

En conséquence, je prends acte du nouveau classement de votre installation au regard de la réglementation applicable depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice Départementale,  
Et par délégation,  
L'Adjoint au Chef de Service  
Santé Protection Animales et Environnement

  
Fabienne BASCIO

Copies : Mme le Maire du Blanc, M. le DREAL – UT 36

DDCSPP 36

Cité Administrative – Boulevard George Sand – CS 30613 – 36020 Châteauroux cedex  
Téléphone 02.54.60.38.00 - Télécopie : 02.54.27.06.99

Nos bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h30  
Nous vous conseillons de prendre rendez vous